

 Communiqué de presse

Assemblée générale de McPhy : approbation de l'ensemble des résolutions recommandées par le Conseil d'administration

La Motte-Fanjas, le 20 mai 2020 – 17h45 CEST – McPhy (Euronext Paris Compartiment C : MCPHY, FR0011742329), un spécialiste des équipements de production et distribution d'hydrogène annonce que l'ensemble des résolutions recommandées par le Conseil d'Administration ont été approuvées par l'Assemblée générale.

En raison de l'épidémie de Covid-19 et des mesures sanitaires décidées par le gouvernement, l'Assemblée générale mixte des actionnaires (l'« Assemblée ») de McPhy Energy SA (la « Société ») s'est tenue ce jour, sous la présidence de Monsieur Pascal Mauberger, Président du Conseil d'administration de la Société, à huis clos, hors la présence (physique ou par conférence téléphonique ou audiovisuelle) des actionnaires, en application de l'ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020.

La Société rappelle que les avis de réunion et de convocation ont été publiés et les convocations envoyées conformément à la réglementation applicable et précise que l'intégralité des documents relatifs à cette Assemblée a été mise à disposition et reste disponible sur le site Internet de la Société à l'adresse suivante : www.mcphy.com/fr/investisseurs/information-financiere/information-financiereassemblee-generale/.

Dans ce contexte, les actionnaires de la Société ont pu exprimer leur vote par correspondance ou donner pouvoir en utilisant le formulaire de vote. Réunissant un quorum de 40,65 % (soit 7 467 127 des actions ayant le droit de vote), les actionnaires de la Société ont très largement adopté l'ensemble des résolutions recommandées par le Conseil d'administration et ont ainsi :

- Approuvé les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice 2019 ;
- Approuvé l'affectation du résultat de l'exercice 2019 et l'apurement des pertes antérieures ;
- Approuvé la convention d'assistance conclue entre la Société et Pascal Mauberger, administrateur et Président du Conseil d'administration ;
- Approuvé l'ensemble des éléments liés *Say on Pay* (en ce compris, les informations mentionnées au I de l'article L. 225-37-3 du Code de commerce, la politique de rémunération des administrateurs, du Président du Conseil d'administration et du Directeur Général pour 2020 ainsi que leurs éléments de rémunérations au titre de l'exercice 2019) et fixé l'enveloppe globale de rémunération allouée aux administrateurs au titre de l'exercice 2020 ;
- Autorisé la Société à intervenir sur ses propres actions conformément à l'article L. 225-209 du Code de commerce ;
- Renouvelé l'ensemble des autorisations et délégations financières à conférer au Conseil d'administration ;

- Délégué leur compétence au Conseil d'administration à l'effet d'apporter les modifications nécessaires aux statuts afin de les mettre en conformité avec les dispositions législatives et réglementaires ; et
- Renouvelé le mandat du commissaire aux comptes titulaire, la SARL AUDIT EUREX.

Par ailleurs, il est rappelé qu'aux termes d'une décision du Conseil d'administration de la Société en date du 16 janvier 2020, ce dernier a procédé, sur délégation de l'assemblée générale des actionnaires de la Société du 16 janvier 2020, à l'attribution de bons de souscription d'actions (« **BSA** ») à l'ensemble des actionnaires de la Société, le Fonds Ecotechnologies et EDF Pulse Croissance Holding ayant renoncé à l'exercice des BSA qui leur ont été attribués. La période d'exercice desdits BSA s'étant clôturée le 18 mai 2020, le Conseil d'administration qui s'est réuni le 20 mai 2020 à l'issue de l'Assemblée, a constaté, l'augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription pour un montant global de 2,1 M€ par émission de 793 670 actions nouvelles ordinaires issues de l'exercice de 7 936 700 BSA.

Les résultats complets des votes de l'Assemblée sont disponibles sur le site Internet de la Société à l'adresse suivante : www.mcphy.com/fr/investisseurs/information-financiere/information-financiereassemblee-generale/.

Prochaine communication financière

Publication des **résultats du premier semestre 2020**, le **28 juillet 2020**, après clôture des marchés

À propos de McPhy

Spécialiste des équipements de production et distribution d'hydrogène, McPhy contribue au déploiement mondial de l'hydrogène zéro-carbone comme solution pour la transition énergétique. Fort de sa gamme complète dédiée aux secteurs de l'industrie, la mobilité et l'énergie, McPhy offre à ses clients des solutions clés en main adaptées à leurs applications d'approvisionnement en matière première industrielle, de recharge de véhicules électriques à pile à combustible ou encore de stockage et valorisation des surplus d'électricité d'origine renouvelable. Concepteur, fabricant et intégrateur d'équipements hydrogène depuis 2008, McPhy dispose de trois centres de développement, ingénierie et production en Europe (France, Italie, Allemagne). Ses filiales à l'international assurent une large couverture commerciale à ses solutions hydrogène innovantes. McPhy est coté sur Euronext Paris (compartiment C, code ISIN : FR0011742329, code mnémonique : MCPHY).

CONTACTS

NewCap

Relations investisseurs

Emmanuel Huynh
T. +33 (0)1 44 71 94 99
mcphy@newcap.eu

Relations presse

Nicolas Merigeau
T. +33 (0)1 44 71 94 98
mcphy@newcap.eu

Suivez-nous sur



@McPhyEnergy

